TL6596-2

PAX ROMANA

MIEC-IMCS
Mouvement International des Etudiants Catholiques
International Movement of Catholic Students

MIIC-ICMICA
Mouvement International des Intellectuels Catholiques
International Catholic Movement for Intellectual and Cultural Affairs

Consultative status with the Economic and Social Council of the United Nations and with UNESCO

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME

SOUS-COMMISSION DE LA LUTTE CONTRE

LES MESURES DISCRIMINATOIRES ET DE LA

PROTECTION DES MINORITES.

Point 6 de l'ordre du jour

Août 1990

MIEC-IMCS
171, rue de Rennes
F - 75006 Paris (France)
tél. 544 70 75

MAILING ADDRESS
PAX ROMANA
B.P. 85
CH - 1211 Genève 20-CIC
(Switzerland)

MIIC-ICMICA
37-39, rue de Vermont / B.P. 85
CH - 1211 Genève 20-CIC
tél. 022 / 33 67 40

Monsieur le Président,
Membres distingués de la Sous-Commission,

Depuis des années, Pax Romana a exprimé sa profonde préoccupation à l'égard des rapports sur les violations graves et systématiques des droits de l'Homme au Timor Oriental, rapports amplement confirmés par Amnistie Internationale, Asia watch Lawyers Committee for Human Rights, Australian Council for Overseas Aid et beaucoup d'autres groupes des Eglises et des Droits de l'Homme. Plus récemment, une institution académique indonésienne de prestige, l'université Gajah Mada a ajouté sa critique à l'égard de la situation qui prévaut au Timor Oriental.

Le rapport de 130 pages du Centre pour le Développement Rural et Régional de l'université Gajah Mada a été préparé sur demande du gouverneur imposé par les Indonésiens pour le territoire occupé de Timor Oriental. Ce rapport a été subventionné par la Banque centrale de l'Indonésie. Ses conclusions confirment la plupart des critiques formulées contre le gouvernement indonésien pour des actions qu'il a entreprises au Timor Oriental.

L'Indonésie allègue que le peuple du Timor Oriental a accepté l'intégration; pourtant, cette étude d'une crédibilité indéniable révèle que "cela ne semble pas être le cas pour le peuple timorais".

Voici quelques conclusions et recommandations de cette étude:

* le développement économique est affecté par une économie de guerre,

* il y a un contrôle exagéré de la part des forces armées et on devrait mettre fin immédiatement à cet état de guerre prolongée.

* les améliorations observées au niveau des routes, transport, éducation et santé n'ont pas surmonté les problèmes qui ont provoqué la mort de tant de Timorais.

* les non Timorais occupent les positions les plus importantes dans la structure du pouvoir, mais ils méconnaissent la culture locale.

* l'état de guerre prolongée a déclenché des excès sous la forme de

violations des Droits de l'Homme par les forces de sécurité présentes sur le territoire.

A la lecture de cette étude, il apparaît évident que les racines des violations systématiques des Droits de l'Homme au Timor oriental se trouvent dans la négation du droit à l'autodétermination du peuple timorais.

Les forces armées indonésiennes ont envahi le Timor Oriental depuis presque quinze ans. L'attaque armée contre le territoire a été condamnée par l'Assemblée générale et le Conseil de Sécurité des Nations Unies. Il faudra d'ailleurs rappeler que le Conseil de Sécurité a adopté la résolution 384 (1975) par un vote unanime rarement obtenu et a exigé du gouvernement indonésien le retrait "immédiat" de ses troupes du territoire du Timor Oriental.

Tant l'Assemblée Générale que le Conseil de Sécurité ont réaffirmé le droit du peuple timorais à l'autodétermination en conformité avec les résolutions 1514 (XV) et 1541 (XV) de l'Assemblée Générale.

La majorité des Etats membres des Nations Unies a rejeté les prétensions de l'Indonésie sur le Timor Oriental. C'est justement dans ce cadre qu'il faut considérer aujourd'hui la question du Timor Oriental.

Lorsque nous nous penchons sur ce conflit tragique qui a déjà coûté la vie à plus d'un tiers des habitants autochtones du Timor Oriental, nous ne pouvons pas oubliée les causes de ce problème qui sont les violations des Droits de l'Homme.

Des manifestations pacifiques d'étudiants sont réprimées par la force comme on a pu le constater durant la visite de Sa Sainteté le pape Jean Paul II au Timor Oriental,en octobre dernier, et pendant la courte visite de l'ambassadeur américain en Indonésie, Mr John Monjo.

Pax Romana continue à considérer la résolution de l'Assemblée générale (37/30, 1982) comme le meilleur cadre pour une solution globale du conflit qui oppose le peuple timorais et le gouvernement indonésien.

Les meilleurs efforts réalisés par le Secrétaire Général des Nations Unies dans la médiation du conflit ne pourront être couronnés de succès que si le gouvernement indonésien décide d'agir en conformité avec les résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de Sécurité.

Les négotiations entre le Portugal et l'Indonésie ous les auspices du Secrétaire Général se déroulent depuis 1982 sans un progrès évident. Mais, entre temps, les vies des Timorais sont détruites par un état de guerre persistant.

Pour nous, il est évident que l'Indonésie négotie de mauvaise foi étant donné qu'il nous semble difficile de concilier la volonté qu'elle tient à manifester publiquement de coopérer avec le Secrétaire Général dans ses efforts de médiation et l'escalade de ses actions militaires contre les forces de résistance et la population civile désarmée.

Un climat de dialogue et de paix qui semblait se consolider avec la fin de la guerre froide entre les super-puissances est ainsi mis en cause par ce conflit régional. Ce conflit qui dure depuis presque quinze ans devrait servir de rappel à la Communauté Internationale pour montrer que la menace ou le recours à la force dans les relations internationales ne peuvent être tolérés sinon on court le risque d'établir des précédents dangereux.

Pax Romana espère que le gouvernement indonésien en soit conscient et se rende compte qu'il n'est pas possible de résoudre le problème du Timor Oriental par la force et qu'il faut établir un dialogue sérieux avec les représentants du peuple Timorais.

Pax Romana espère enfin que la Sous-Commission continue à accorder à la situation tragique vécue au Timor Oriental son attention et son appui.

Une autre situation inquiétante est celle des Touaregs du nord de l'Afrique. Au Niger, plusieurs centaines d'entre eux ont été massacrés récemment dans la région de Tchin Tabaraden par l'armée de ce pays, à la suite d'incidents survenus au mois de mai entre quelques Touaregs et des gendarmes de la sous-préfecture. Il s'en est suivi une répression aveugle pendant plusieurs semaines

sur ces populaitons nomades: chasse à l'homme, tortures, exécutions, viols, enfants tués, cheptel abattu, puits interdits.

Au Mali, au moins vingt neuf Touaregs, dont des femmes et des enfants, ont été fusillés en public, apparemment sans procès, dans le nord est du pays, au cours des derniers jours, notamment à Ménaka, Gao, Kidal, Tin-Essako et dans la région de Tasména. Parmi les victimes, figurent Akhmed ag Makhakha, quatre vingts ans, dirigeant d'un groupe Touareg, l'Ichadanharen, et Issouf ag Dandan, un responsable de l'Union démocratique du peuple malien (UDPM).

D'autre part, quelques cent vingt Touaregs auraient été tués par les troupes gouvernementales lors d'affrontements armés. A Bamako, les autorités maliennes maintiennent un silence total sur la situation dans le nord du pays alors que circule dans la capitale comme à Dakar des informations sur de nombreuses atrocités commises par les forces de l'ordre contre la population Touareg dans la région de Gao.

En fait, Mr le Président, les ennuis des Touaregs ont commencé avec la colonisation, puis se sont poursuivis au gré de la création des Etats indépendants, dont les frontières ont définitivement privé ces nomades de leur espace vital. Au Niger, au Mali et en Algérie, il existe un réel sentiment anti-Touareg. On se souvient encore du scandale provoqué en août 1986, par l'expulsion de quelques 10,000 Touaregs "en situation régulière" d'Algérie. Ils avaient été entassés, "manu militari", dans des camions et reconduits aux frontières du Mali et du Niger, "leur pays d'origine", où les attendaient de nouvelles épreuves.

Mr le Président, Pax Romana condamne les atrocités exercées délibérément sur les Touaregs. Au nom de l'éthique des Droits de l'Homme et des Peuples, nous demandons la réunion d'une commission d'enquête internationale chargée de faire la lumièresur les responsabilités de ces massacres. Nous demandons aussi à la sous-commission d'user de son influence pour que cette commission se réunisse dans les meilleurs délais.

Je vous remercie Mr le Président

Yama ISSENGHE